



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINT-MATHIEU**

Procès-verbal de la séance régulière du 31 janvier 2017
Tenue à l'école Saint-Mathieu

VERSION ADOPTÉE

SONT PRÉSENT(E)S

Madame Catherine Laforest, enseignante	Monsieur David Smith, enseignant
Madame Amélie Desruisseaux-Talbot, parent	Monsieur Jean-Sébastien Lemieux, parent
Monsieur Jean-Luc Fortin, parent	Madame Marie-Chantale Lord, parent
Madame Geneviève Bussièrès, directrice	Madame Josée Simard, directrice adjointe
Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien	Madame Julie Bédard, représentante du personnel professionnel
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde	Madame Kim Marcotte, stagiaire de Catherine Laforest

Ordre du jour

OUVERTURE

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2016
4. Suivis au procès-verbal du 13 décembre 2016
5. Intervention du public

DISCUSSION

6. Reddition de compte du plan de réussite 2015-2018

DÉCISION

7. Ouverture du service de garde à la relâche (partage du nombre d'inscriptions et décision)
8. Présentation du projet de grille-matières pour l'année scolaire 2017-2018
9. Présentation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
10. Photo scolaire 2017-2018
11. *Aide à la famille endeuillée (ajout)*

INFORMATION

12. Présentation du budget révisé 2016-2017
13. Présentation de l'offre de services des activités parascolaires
14. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue
15. Rapport de la direction
16. Rapport du représentant au comité des parents
17. Rapport du trésorier
18. Rapport du commissaire

AUTRES SUJETS

FERMETURE

19. Date de la prochaine rencontre
20. Levée de la réunion

OUVERTURE

1. Mot de bienvenue

À moins de 48 h du terrible drame qui a marqué la ville de Québec et le monde, et touché directement des élèves de l'école, le président du CE, monsieur Jean-Luc Fortin, souligne que cela fait du bien d'être ensemble.

La directrice de l'école, madame Geneviève Bussières, donne des nouvelles et nous en apprend davantage sur le travail de coordination fait à l'école. L'école Saint-Mathieu est une des plus touchées par la tragédie. Un papa d'élèves de l'école est décédé, deux oncles d'élèves de l'école sont décédés, un autre papa a été grandement blessé. Plusieurs enfants de l'école étaient présents à la mosquée peu de temps avant l'évènement. D'autres enfants savent que leur parent était à la mosquée, mais qu'il s'en est sorti indemne. C'est petit, Québec, les familles échangent beaucoup. Cela a réveillé des émotions chez tout le monde. L'école a pris la décision de ne pas parler directement de l'évènement aux élèves de maternelle, de première année et de deuxième année. Les enseignantes étaient toutefois vigilantes aux besoins des classes et des élèves. Les enseignant(e)s du deuxième et troisième cycle ont abordé la question de façon générale. Il y a eu de l'accompagnement individuel pour certains enfants. Certains élèves avaient tout simplement besoin de sommeil. De l'aide est disponible à la Commission scolaire, qui a mis sur pied un comité de crise. Une travailleuse sociale a été appelée en renfort. Les éducatrices spécialisées ont été très présentes. Aujourd'hui (le surlendemain), l'annonce du décès du père a été faite dans les classes concernées. Les élèves de ces classes ont été sensibilisés à l'importance de ne pas importuner les enfants endeuillés lorsque ceux-ci reviendront à l'école. L'école a cherché à donner rapidement de l'information juste sur les événements.

Madame Julie Bédard, psychologue à l'école, souligne que le comité de gestion de crise, malgré le caractère nouveau de la situation et la gravité de l'évènement, a su aider à bien gérer la situation.

En cas de besoin, des ressources supplémentaires peuvent être disponibles. Mais le plus rassurant, pour les enfants, cela reste les visages connus. Le drame a par ailleurs fait surgir un beau sentiment de solidarité chez les élèves. Le défi, pour les prochains jours, reste de revenir le plus rapidement possible à la normale, tout en demeurant vigilant en ce qui concerne les besoins spécifiques de chacun.

Madame Amélie Desruisseaux-Talbot, au nom des parents de l'école, félicite tout le personnel de l'école, l'équipe de direction ainsi que la Commission scolaire pour la gestion des conséquences de cette tragédie. Les parents ont reçu rapidement des informations justes. Malgré la gravité de la situation, la réaction a été mesurée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un point décision (11) concernant l'aide à la famille endeuillée est ajouté à l'ordre du jour.

C.E 2016-2017-32	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
------------------	---

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016

Quelques coquilles sont signalées.

C.E 2016-2017-33	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016.
------------------	---

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016

Madame la directrice souligne que la conférence de monsieur Akos Verboczy, ayant pour titre *Multiculturalisme et Éducation*, prévue le 30 janvier, organisée par l'OPP, a dû être reportée à cause de la tragédie du 29 janvier. Par ailleurs, l'invitation à assister à la conférence a été lancée à d'autres écoles.

Quant au sondage relatif au trottibus (point 8), il reste en attente de réalisation.

5. Intervention du public

Il n'y a ni public ni intervention de celui-ci (la logique est respectée).

DISCUSSION

6. Reddition de compte du plan de réussite 2015-2018

Madame la directrice présente ce qui a été ajouté au site Internet de l'école en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite. Aux éléments du projet éducatif (axes et moyens) sont désormais associés des indicateurs de suivi avec des hyperliens qui renvoient à des documents qui permettent de voir en détail comment le plan de réussite de l'école met en œuvre le projet éducatif. Quelques éléments restent à ajouter. Des modifications (ou ajouts) pourront être apportées à chaque année. Cette section du site Internet de l'école constitue un modèle pour d'autres écoles. L'information va être transmise aux parents prochainement.

DÉCISION

7. Ouverture du service de garde à la relâche (partage du nombre d'inscriptions et décision)

Comme prévu, les parents ont été sondés au mois de janvier pour l'inscription au service de garde à la relâche sur le principe de « place réservée place payée ». Pour les quatre jours où le service de garde pourrait être ouvert, il y a eu 36, 36, 39 et 34 inscriptions, ce qui constitue une belle surprise et permettra au service de garde d'être ouvert sans faire de déficit. Il n'y a donc pas raison de ne pas ouvrir. Il y aura en tout temps deux éducatrices avec les 39 élèves (en tout quatre éducatrices vont travailler). Il reste quelques places, mais pour ne pas faire de déficit, toutes les inscriptions tardives ne pourront peut-être pas être acceptées.

C.E 2016-2017-34	Il est proposé et résolu unanimement d'ouvrir le service de garde à la relâche.
------------------	---

8. Présentation du projet de grille-matières pour l'année scolaire 2017-2018

L'examen du guide explicatif relatif à la grille-matières a été fait lors de la dernière séance du Conseil d'établissement. Dans le cadre de l'implantation du nouveau projet éducatif, l'école Saint-Mathieu étant un milieu en train de créer son identité, il serait judicieux de

maintenir la grille-matières, comme le souhaitent la direction et le personnel. La grille-matières proposée pour 2017-2018 avait été modifiée légèrement (par rapport à celle de 2015-2016) avant d'être adoptée pour 2016-2017 : 1 h intitulée « grandir pacifiquement » avait été transformée en 1 h de « français » à chaque première année de cycle et 1 h « École en forme et en santé » était devenue « Activités sportives, culturelles et collectives ».

C.E 2016-2017-34	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter la grille-matières pour l'année scolaire 2017-2018 (reconduction de la même grille-matières).
------------------	---

9. Présentation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

À chaque année, l'école doit faire approuver un plan de lutte à la violence et à l'intimidation. L'an passé, les écoles qui le souhaitaient avaient la possibilité de faire évaluer leur plan de lutte par un groupe de l'Université Laval, le SEVEQ (Chaire de recherche sur la violence en milieu éducatif). Les recommandations du SEVEQ ont été travaillées avec la conseillère pédagogique pour arriver à une note parfaite.

Madame Josée Simard, directrice adjointe, présente les changements au plan de lutte ainsi que le résumé produit pour les parents. Globalement, il s'agissait de montrer davantage l'engagement en identifiant plus directement qui est impliqué dans chaque dimension du plan de lutte. Il y avait également lieu d'indiquer comment le nouveau personnel devait être informé du plan de lutte. D'ailleurs, le plan de lutte peut être consulté sur le site de l'école. Une collaboration entre l'école et les parents pour les sanctions ET pour les solutions s'avère souhaitable. Les résultats d'un sondage effectué auprès des élèves indiquent que 91% des élèves se sentent en sécurité à l'école, que 81% des élèves pensent que la justice est instaurée et que 90% sentent un climat favorisant les relations harmonieuses et le soutien. Ces chiffres sont comparables à ceux des autres écoles. Dans l'implantation du plan de lutte, la priorité est accordée à la communication positive (les mots ont un poids). Il y a aussi eu un survol des outils proposés par le ministère et des mises en situation sont proposées aux élèves les jours de dénonciation...

Madame Amélie Desruisseaux-Talbot, parent, s'interroge sur la pertinence d'encourager des enfants à la « dénonciation » ; selon son expérience de parent, cela conduit à d'autres formes d'intimidation.

Madame la directrice souligne que le plan de lutte offre la possibilité de départager intimidation et conflit. De plus, avoir un système de dépistage de l'intimidation est une obligation. Le mot « déNONciation » sert à insister sur le fait que certains comportements doivent être évités, qu'il faut savoir dire « non » à certains types de comportements.

Monsieur David Smith, enseignant, fait valoir qu'il est vraiment important de faire quelque chose aux dix jours, que les enfants aient la possibilité de dire quelque chose tous les dix jours. Il convient cependant que le terme « dénonciation » a quelque chose de problématique. Il propose de ne pas bloquer le plan de lutte, parce que la mise en action du plan de lutte serait difficile si le plan n'était pas approuvé maintenant, tout en envoyant un message pour qu'une réflexion soit faite autour du mot problématique (dénonciation) et de la réalité qu'il recouvre. Madame Catherine Laforest, enseignante, souligne qu'un autre terme a été cherché, sans succès ; il ne semblait pas y avoir de meilleur moyen de dire « non à l'intimidation ».

Madame Julie Bédard, psychologue, remarque que la dénonciation doit plutôt être comprise comme une demande d'aide. De plus, les enfants ne devraient pas percevoir la dénonciation comme un mauvais geste.

C.E 2016-2017-35	Il est proposé et résolu à la majorité d'approuver le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (ainsi que le résumé de ce plan de lutte). Décompte des votes : 7 pour, 1 contre, 1 abstention.
------------------	--

10. Photo scolaire 2017-2018

La formule proposée par Photo scolaire repensée est appréciée par tout le monde. Le fait de prendre les photos dans les classes permet aux élèves de cultiver un certain sentiment d'appartenance (« c'est ma classe ! »). L'entreprise a gagné en popularité, ce qui semble avoir occasionné de petits problèmes logistiques, mais le service reste très bon dans son ensemble.

C.E 2016-2017-36	Il est proposé et résolu unanimement d'avoir de nouveau recours aux services de Photo scolaire repensée pour les photos scolaires 2017-2018.
------------------	---

11. Aide à la famille endeuillée

Il semble tout naturel que l'école transmette l'information pertinente pour permettre aux gens du milieu d'aider la famille endeuillée à la suite de l'évènement tragique du 30 janvier par l'entremise de dons.

C.E 2016-2017-37	Il est proposé et résolu unanimement de transmettre l'information pertinente aux parents de l'école pour qu'ils puissent faire des dons afin d'aider la famille endeuillée à la suite de l'évènement tragique du 30 janvier.
------------------	---

INFORMATION

12. Présentation du budget révisé 2016-2017

Madame la directrice mentionne que le budget initial a été approuvé et que le budget révisé est présenté pour consultation. Le budget initial se fait en fonction des prévisions de clientèle. Budget révisé est établi en fonction de la clientèle réelle. D'une année à l'autre, les surplus ne sont pas tous transférables, mais les déficits sont tous reconduits... Madame la directrice détaille tous les ajustements. Il semblerait qu'il y a une somme de 300\$ de plus que prévu pour le CE (cela reste à vérifier).

13. Présentation de l'offre de services des activités parascolaires

Les différentes activités proposées par le RSEQ sont présentées. Madame Doris Hardy, intervenante au service de garde, remarque qu'il y a beaucoup de sport dans les activités proposées. Monsieur David Smith se demande si le mini-basket proposé n'entre pas en conflit avec le basket proposé à l'école. Le Conseil d'établissement sera consulté par courriel au sujet d'une nouvelle offre d'activités. L'école a aussi trouvé quelqu'un qui pourrait monter une chorale à l'école pour les 4^e, 5^e et 6^e années : Camilla Helen Woodman (40\$, les mardis ou les jeudis).

14. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Monsieur Jean-Luc Fortin, président du Conseil d'établissement, n'a rien à signaler.

15. Rapport de la direction

Madame la directrice, Geneviève Bussières, mentionne quelques informations en vrac :

- L'hygiéniste dentaire apposera de l'enduit protecteur à tous les enfants de 2^e année.
- La monitrice de langue s'est retirée. Elle semblait éprouver des difficultés à s'intégrer dans le milieu.
- Un tableau blanc interactif a été installé dans le gymnase.
- Les performances des équipes de basket méritent d'être soulignées. L'équipe masculine a été finaliste dans sa catégorie et a perdu sur le dernier jeu du match. L'équipe féminine, à sa première année d'existence, a gagné la finale dans sa catégorie, en battant une équipe avec laquelle il lui était difficile de rivaliser en début d'année. Félicitations à tous et à toutes !
- L'école est heureuse de pouvoir compter sur les retours de madame Nathalie et de madame Anne-Marie.
- L'aide aux devoirs a débuté. Elle se fait maintenant directement à la maison, pour former les parents également. Moins d'élèves sont suivis, mais avec cette formule, ils devraient devenir autonomes plus rapidement.
- La période d'inscription pour l'année 2017-2018 s'ouvrira le 23 février pour le préscolaire.
- L'école s'engage dans le projet *Mathérialisé*, un projet de recherche pour rendre plus concrète l'utilisation du nouveau matériel mathématique et aider à améliorer les performances en mathématiques.
- La semaine prochaine, c'est la semaine des enseignants !

16. Rapport du représentant au comité des parents

La représentante du comité des parents n'est pas présente.

17. Rapport du trésorier

La trésorière n'a rien à signaler.

18. Rapport du commissaire

La commissaire n'est pas présente.

AUTRES SUJETS

Il n'y avait pas d'autres sujets.

FERMETURE

19. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 14 mars 2017.

20. Levée de la réunion

Il est 20h48.

C.E 2016-2017-38	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la levée de l'assemblée.
------------------	---

Rédigé par Jean-Sébastien Lemieux, secrétaire de circonstance